

SYNTHÈSE DES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDÉS DE LA FFB - EXERCICE 2014 -

Conformément à la loi du 20 août 2008 sur la rénovation de la démocratie sociale, les comptes sociaux et consolidés de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) sont publiés.

Les comptes sociaux et consolidés 2014 approuvés par l'assemblée générale du 20 mars 2015 ont été certifiés sans réserve par nos commissaires aux comptes.

En 2014, la structure financière de notre organisation fait apparaître des ressources courantes pour un montant global de 59,2 M€, dont plus de 98 % de cotisations versées par les seules entreprises adhérentes.

Les charges d'exploitation de la FFB s'élèvent à 66,4 M€ dont 32 M€ ont la nature de reversement de cotisations au réseau (fédérations régionales et départementales, syndicats et unions de métiers). Les autres charges relèvent des dépenses de fonctionnement classique (frais de personnel, éditions, publications manifestations...).

Le résultat de l'exercice ressort à 1,4 M€ (après impôt de 0,6 M€) compte tenu, d'une part des autres ressources constituées des revenus du patrimoine, des reprises sur provisions et des produits exceptionnels et d'autre part des charges financières et exceptionnelles.

Le bilan de la FFB fait état de 176,8 M€ de fonds propres et de 16,3 M€ de provisions et dettes.



Par ailleurs, la FFB a fait le choix de retenir la méthode de consolidation des comptes des entités contrôlées sur lesquelles elle exerce un contrôle exclusif ou conjoint, ou bien une influence notable, afin de mieux apprécier l'ensemble des activités exercées par l'organisation syndicale.

S'agissant des ressources d'exploitation consolidées, les cotisations des adhérents demeurent prépondérantes au niveau du groupe, les autres ressources correspondent à des activités de séminaire et de locations immobilières.

En outre, les opérations de consolidation conduisent à un résultat consolidé déficitaire de 0,5 M€.

Enfin, le bilan consolidé fait état de 189,3 M€ de fonds propres et de 19,6 M€ de provisions et de dettes.



KPMG Audit
Le Belvédère
1 Cours Valmy
CS 50034
92923 Paris La Défense Cedex
France



33, rue de l'arrivée
95580 Enghien-Les-Bains

Fédération Française du Bâtiment
Union de Syndicats professionnels

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014
Fédération Française du Bâtiment
Union de Syndicats professionnels
33, avenue Kléber - 75016 Paris
Ce rapport contient 25 pages
DM-151-20



KPMG Audit
Le Belvédère
1 Cours Valmy
CS 50034
92923 Paris La Défense Cedex
France


Cabinet Boccuse & Associés
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
33, rue de l'arrivée
95580 Enghien-Les-Bains

**Fédération Française du Bâtiment
Union de Syndicats professionnels**

Siège social : 33, avenue Kléber - 75016 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos décisions, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fédération Française du Bâtiment – Union de Syndicats professionnels, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 4 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose notamment les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations financières ;
- Comme indiqué dans la note 6 « Postes du compte de résultat » de l'annexe, les cotisations comptabilisées au titre de l'exercice 2014, correspondent aux cotisations encaissées par le réseau des Caisses de Congés Payés pour le compte de la Fédération Française du Bâtiment, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2014.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre syndicat, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier sur la situation financière et les comptes annuels.

Les commissaires aux comptes,

Paris La Défense, le 19 mars 2015

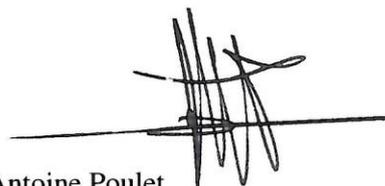
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Denis Marangé
Associé

Enghien-Les-Bains, le 19 mars 2015

Cabinet Boccuse & Associés



Antoine Poulet
Associé

Bilan au 31 décembre 2014

En Euros

Actif			au 31/12/14	au 31/12/13
	brut	amortissements provisions		
Immobilisations incorporelles			671 816	978 416
Logiciels	2 006 689	1 435 587		
Sites internet	1 153 867	1 100 494		
En cours	47 340			
Immobilisations corporelles			15 027 811	14 888 834
Terrains bâtis	1 302 815			
Constructions	23 611 475	14 226 095		
Installations, matériel et outillage	9 149 178	5 622 815		
Autres	3 024 808	2 211 556		
Immobilisations financières			110 891 501	114 438 615
Participations et créances rattachées	77 851 815	53 882		
Autres	34 597 894	1 504 326		
Actif immobilisé	152 745 882	26 154 754	126 591 128	130 305 865
Stocks			9 019	9 246
Matières premières	9 019			
Fournisseurs, avances versées	29 794		29 794	9 677
Autres créances	12 806 363	87 568	12 718 795	13 324 576
Trésorerie			53 101 262	45 661 151
Valeurs mobilières de placement	52 609 857	65 006		
Disponibilités	556 411			
Charges constatées d'avance	623 675		623 675	434 504
Actif circulant	66 635 119	152 574	66 482 545	59 439 154
Total général	219 381 001	26 307 328	193 073 673	189 745 019

Bilan au 31 décembre 2014

En Euros

Passif	au 31/12/14	au 31/12/13
Report à nouveau	175 384 868	174 692 723
Excédent de l'exercice	1 391 498	692 145
Fonds propres	176 776 366	175 384 868
Provisions pour risques et charges	3 550 000	3 050 000
Provisions pour risques et charges	3 550 000	3 050 000
Dettes auprès d'établissements de crédit	0	0
Dettes financières diverses	41 650	47 913
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 463 838	4 726 911
Dettes fiscales et sociales	3 573 629	4 567 764
Autres dettes	5 668 189	1 967 563
Produits constatés d'avance	0	0
Dettes	12 747 307	11 310 151
Total général	193 073 673	189 745 019

Compte de résultat au 31 décembre 2014

En Euros

	31/12/2014	31/12/2013
Cotisations adhérents	58 048 632	61 011 424
Autres produits	3 756 584	3 984 789
Reprise sur provisions et transfert de charges	1 063 322	890 957
Total Produits d'exploitation	62 868 539	65 887 170
Achats	1 415 492	1 432 292
Autres charges externes	12 585 966	14 922 664
Subventions	32 033 039	33 128 422
Impôts, taxes et versements assimilés	2 622 434	2 559 887
Charges de personnel	15 323 742	16 172 001
Autres charges	67 378	56 428
Dotation aux amortissements et provisions	2 386 802	1 768 914
Total Charges d'exploitation	66 434 853	70 040 608
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 566 314	-4 153 438
Produits financiers	8 499 714	15 380 051
Charges financières	3 738 926	10 150 900
RESULTAT FINANCIER	4 760 788	5 229 151
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	1 194 474	1 075 713
Produits exceptionnels	949 112	152 021
Charges exceptionnelles	167 535	83 655
RESULTAT EXCEPTIONNEL	781 576	68 366
Impôts sur les sociétés	584 552	451 934
EXCEDENT DE L'EXERCICE	1 391 498	692 145

COMPTES ANNUELS FFB AU 31 DECEMBRE 2014

**ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

Note 1

LES FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

NEANT

Note 2

LES NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES

RAPPEL DU CADRE JURIDIQUE D'ETABLISSEMENT DES COMPTES

La loi n° 2008-789 du 20 août 2008, portant sur la rénovation de la démocratie sociale et sur la réforme du temps de travail, introduit dans le Code du Travail une obligation pour les organisations syndicales d'établir des comptes annuels à compter du 1^{er} janvier 2009. Le Conseil National de la Comptabilité (CNC) a été saisi par le Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité, afin de déterminer les règles comptables applicables à l'établissement de ces comptes annuels.

L'objectif poursuivi par l'avis du CNC du 3 septembre 2009 est de permettre aux organisations syndicales de fournir la meilleure information financière aux utilisateurs et aux Adhérents, et en particulier pour s'assurer de l'usage de leurs cotisations.

Deux décrets du 28 décembre publiés au Journal Officiel du 30 décembre 2009 valident les avis du Conseil National de la Comptabilité portant sur :

- Les comptes sociaux,
- Les comptes consolidés,
- Les comptes combinés.

LES PRINCIPES COMPTABLES

- Les dispositions du plan comptable général du 5 juin 2014 ont été appliquées ainsi que celles prévues par l'avis du CNC n° 2009-07 du 3 septembre 2009 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des organisations syndicales,
- Les organisations syndicales appartiennent au secteur non lucratif. A ce titre, le résultat comptable positif est appelé « excédent » et le résultat négatif « déficit »,
- Aucune distribution des excédents ne peut être faite auprès des Adhérents, les excédents sont soit affectés en réserve, soit maintenus en report à nouveau.

LE REGIME FISCAL

La FFB est une Union de Syndicats professionnels régie par la loi du 21 mars 1884 relative aux syndicats et les articles L2131-1 et suivants du Code du Travail.

Au titre de son activité syndicale, la FFB n'est pas soumise au régime fiscal de droit commun.

La FFB acquitte néanmoins l'impôt sur les sociétés à taux réduit, applicable aux organismes agissant sans but lucratif, sur ses revenus patrimoniaux.

De plus, un secteur d'activité distinct dans le cadre de la gestion des participations dans les sociétés commerciales a été déclaré à l'administration fiscale. Les opérations réalisées dans ce secteur distinct, lucratif par nature, sont imposables à l'IS au taux de droit commun.

Note 3

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

NEANT

Note 4

LES REGLES ET METHODES COMPTABLES

ACTIF IMMOBILISE

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Elles comprennent principalement des logiciels acquis et des sites internet.

Les logiciels et les sites internet sont amortis sur leur durée d'utilisation, avec un maximum de 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition, constitué du prix d'achat majoré des frais accessoires.

Les amortissements comptables sont pratiqués selon le mode linéaire sur les durées d'utilisation suivantes :

- constructions	30 à 50 ans
- agencements, installations	5 à 10 ans
- travaux	10 à 20 ans
- matériel informatique et de bureau	3 à 10 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée dès lors que la valeur d'acquisition est supérieure à la valeur d'inventaire corrigée, le cas échéant, des perspectives d'avenir.

COMPTES ANNUELS FFB AU 31 DECEMBRE 2014

IMMOBILISATIONS

Valeurs brutes	Début d'exercice	Acquisition Apports	Mises au rebut et Cessions	Autres mouvements	Fin d'exercice
Logiciels	1 605 662	751 088	350 061		2 006 689
Sites internet	1 153 867				1 153 867
Avances et acomptes s/immobilisation	287 901	133 305		-373 866	47 340
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 047 430	884 393	350 061	-373 866	3 207 896
Terrains bâtis	1 302 816				1 302 816
Construction	23 505 487	207 706	101 718		23 611 475
Installations agencements	8 125 695	1 023 484			9 149 178
Matériels techniques	398 890	21 800	2 074		418 617
Matériels de transport	106 648				106 648
Matériels de bureau et informatique	1 170 747	129 292	6 020		1 294 019
Mobiliers	908 182	15 248			923 430
Œuvres d'art	60 233				60 233
Agencements en cours	396 589	882 394		-1 057 122	221 861
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35 975 287	2 279 923	109 812	-1 057 122	37 088 277
Titres participation	54 909 852		1 269 886		53 639 965
Créances rattachées	25 201 967	2 014 224	1 062 339	-2 000 000	24 153 852
Autres participations	159 497	218		-101 718	57 998
Prêts et autres immobilisations financières	38 777 146	1 882 671	6 820 841		33 838 975
Intérêts courus	731 885	791 119		-764 085	758 919
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	119 780 347	4 688 232	9 153 066	-2 865 803	112 449 709
TOTAL GENERAL	158 803 064	7 852 548	9 612 939	-4 296 791	152 745 882

Les agencements réalisés en cours d'exercice ont été apportés en « Construction » ou en « Installations, agencements » à la réception des travaux.

La provision de 2.000.000 € constatée à fin 2013 sur les avances consenties au Domaine de Saint Paul a été reprise suite à la décision d'abandonner la créance correspondante.

Amortissements et provisions	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	2 069 014	817 127	350 061	2 536 080
Immobilisations corporelles	21 086 453	1 083 824	109 811	22 060 466
Immobilisations financières	5 341 732		3 783 524	1 558 208
	28 497 199	1 900 951	4 243 396	26 154 754

COMPTES ANNUELS FFB AU 31 DECEMBRE 2014

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	24 153 852	2 261 374	21 892 478
Fournisseurs et comptes rattachés	29 794	29 794	
Autres créances (Adhérents, Unions, etc...)	849 768	849 768	
Personnel et organismes sociaux	69 621	69 621	
Groupe et associés	4 708 627	501 207	4 207 420
Débiteurs divers (y compris produits à recevoir)	7 090 778	7 090 778	
Charges constatées d'avance	623 675	623 675	
TOTAL GENERAL	37 526 115	9 426 217	28 099 898

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an - de 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes	41 650	41 650		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 463 838	3 463 838		
Personnel et organismes sociaux	3 016 944	3 016 944		
Etat : impôt sur les bénéfices	556 685	556 685		
Subventions à verser	5 516 228	5 516 228		
Autres dettes diverses	151 962	151 962		
TOTAL GENERAL	12 747 307	12 747 307	0	0

COMPTES ANNUELS FFB AU 31 DECEMBRE 2014

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	Montant
Paritaire	915 499
Groupe et Associés	0
Débiteurs FAE	22 097
Cotisations	5 997 960
Personnel	1 000
Intérêts courus	268
Divers	132 954
	7 069 778

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Montant
Abonnements	55 505
Cotisations	225 794
Locations et maintenance informatique	277 422
Divers	64 954
	623 675

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	Montant
Fournisseurs - Factures non parvenues	965 658
Subventions à verser	5 516 228
Provisions liées au personnel	1 682 486
	8 164 372

Note 5

LES POSTES DU BILAN ET DU HORS BILAN

ACTIF CIRCULANT

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières figurent à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition et sont sorties selon la méthode FIFO (premiers entrés, premiers sortis).

En fin d'exercice, elles font l'objet d'une évaluation sur la base de la dernière valeur liquidative de l'exercice et une provision pour dépréciation est constatée le cas échéant.

	Valeurs acquisition	Provision pour dépréciation	Valeurs nettes	Valeurs de réalisation
Actions + FCP actions	3 183 646	42 419	3 141 227	3 151 637
FCP obligataires	17 966 964	4 629	17 962 335	18 163 932
FCP diversifiés	5 092 997		5 092 997	5 096 409
BMTN + EMTN	7 750 000	17 765	7 732 235	7 732 235
Sicav monétaires	8 760 659	193	8 760 466	8 760 576
Comptes à terme + livret	9 120 781		9 120 781	9 845 090
TOTAL	51 875 047	65 006	51 810 041	52 749 879

COMPTES ANNUELS FFB AU 31 DECEMBRE 2014

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

TITRES DE PARTICIPATION ET CREANCES RATTACHEES

	Capital social	Valeurs des titres début d'exercice	Mouvements 2014	Valeurs des titres au 31/12/14	Créances rattachées au 31/12/14	Dividendes encaissés
FILIALES (plus de 50 %)						
S.G.E. Dumont d'Urville (ex CGI-FFB)	4 968 512	4 194 497		4 194 497		
DOMAINE DE SAINT PAUL	12 213 200	12 212 759		12 212 759	11 458 000	
SA 9 PEROUSE	38 113	38 093		38 093		
SA FEDEBA KLEBER	38 126	38 119		38 119		
SCAP	2 286 735	1 249 306	-1 249 306	0	0	
SEBTP	15 245	15 245		15 245		
SECOGEST	700 000	1 054 933		1 054 933		
SFPI	186 750	288 190		288 190		
S.C.I. (plus de 50 %)						
AMIENS BATIMENT	1 524	1 448		1 448	30 490	
BATIMENT INSERTION PROFESSIONNELLE	10 000	9 900		9 900	2 050 000	
LA CANTINIERE	1 524	1 448		1 448	86 593	
DIJON BATIMENT	1 524	1 448		1 448	232 943	
DUMAS ST REMY	1 524	1 448		1 448		
KLEBER DORMOY	15 250	15 093		15 093		198 000
KLEBER VALERY	3 049	2 592		2 592		340 000
LORIENT BATIMENT	1 524	1 448		1 448		
NANTES ST HERBLAIN BATIMENT	1 524	1 448		1 448		
ROUEN MAIL BATIMENT	1 525	1 448		1 448		
ST MAXIMIN	3 023 674	3 023 522		3 023 522		
VAUGIEN ST REMY	4 575	4 269		4 269		
PARTICIPATIONS (10 à 50 %)						
SCI 48 RUE LA PEROUSE	100 000	40 000		40 000	9 303 744	
BTP GESTION	400 000	47 878		47 878		
CGI BATIMENT	20 887 500	1 949 350		1 949 350		272 909
SAM BTP	80 000 000	30 000 000		30 000 000		749 997
SAPP	38 112	20 581	-20 581	0		
AUTRES TITRES						
ADOMA SEM (ex Sonacotra)	99 230 224	17 728		17 728		
AEDIFICAT SA HLM	12 610 286	152		152		
BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS		144		144		4
BTP BANQUE	50 000 000	15		15		1
BTP CAPITAL INVESTISSEMENT	14 073 752	58 212		58 212		514
PROBTP E.R.P	1 000 000	20		20		
CELSE	100 000	120		120		36
KORELIO	38 000	20		20		2
PROBTP FINANCES	3 100 000	201 028		201 028		11 670
REGARD BTP	3 800 000	376 000		376 000		
SAF BTP VIE	30 500 000	76		76		
SCHS		34 706		34 706		
SEMPARISEINE (ex SEMEA 15)	320 576	7 168		7 168		
TOTAL A		54 909 852	-1 269 886	53 639 966	23 161 770	1 573 133
AUTRES PARTICIPATIONS						
SCI MAISONS DU BATIMENT		159 498	-101 500	57 998	908 528	
TOTAL B	0	159 498	-101 500	57 998	908 528	0
TOTAL GENERAL (A+B)		55 069 350	-1 371 386	53 697 963	24 070 298	1 573 133

COMPTES ANNUELS FFB AU 31 DECEMBRE 2014

PROVISION POUR DEPRECIATION DES TITRES DE PARTICIPATION ET CREANCES RATTACHEES

	Dépréciation début d'exercice	Mouvements 2014		Dépréciation au 31/12/14	
		+	-	des titres	des créances rattachées
FILIALES (plus de 50 %)					
S.G.E. Dumont d'Urville (ex CGI-FFB)					
DOMAINE DE SAINT PAUL	2 000 000		2 000 000		
SA 9 PEROUSE					
SA FEDEBA KLEBER					
SCAP	1 762 944		1 762 944		
SEBTP					
SECOGEST					
SFPI					
S.C.I. (plus de 50 %)					
AMIENS BATIMENT					
LA CANTINIERE SCI	1 448			1 448	
DIJON BATIMENT SCI					
BUMAS ST REMY					
KLEBER DORMOY SCI					
KLEBER VALERY SCI					
LORIENT BATIMENT SCI					
MONTPELLIER BATIMENT SCI					
NANTES ST HERBLAIN BATIMENT SCI					
ROUEN MAIL BATIMENT SCI					
ST MAXIMIN SCI					
VAUGIEN ST REMY SCI					
PARTICIPATIONS (10 à 50 %)					
SCI 48 RUE LA PEROUSE					
BTP GESTION					
CGI BATIMENT					
SAPP	20 581		20 581		
AUTRES TITRES					
ADOMA SEM	17 728			17 728	
AEDIFICAT SA HLM					
BTP BANQUE					
BTP CAPITAL INVESTISSEMENT					
BTP PREVOYANCE					
CELSE					
ESSEC CERGY					
KORELIO					
PROBTP FINANCES					
REGARD BTP					
SAF BTP VIE					
SCHS	34 706			34 706	
SEM PARISEINE					
	3 837 407	0	3 783 525	53 882	0

COMPTES ANNUELS FFB AU 31 DECEMBRE 2014

VARIATION DES FONDS PROPRES

	Au 01/01/2014	Affectation 2013	Excédent 2014	Au 31/12/2014
Report à nouveau	174 692 723	692 145		175 384 868
Excédent exercice	692 145	-692 145	1 391 498	1 391 498
TOTAL FONDS SYNDICAUX	175 384 868	0	1 391 498	176 776 366

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision est constituée dès lors qu'il existe, à la clôture de l'exercice, une obligation juridique ou implicite résultant d'évènements passés, dont la mesure peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Au 31 décembre 2014, le tableau de variations des provisions pour risques et charges est présenté ci-dessous :

Opérations	Au 01/01/2014	Augmentation	Diminution	Au 31/12/2014
Exploitation	0			0
Financier	1 350 000	500 000		1 850 000
Exceptionnel	1 700 000			1 700 000
TOTAL	3 050 000	500 000	0	3 550 000

Il a été constaté une provision pour risque au titre de l'avance en compte courant dans IT-FFB.

INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

La FFB applique le règlement ANC n° 2010-02 relatif aux transactions avec les parties liées et aux opérations non inscrites au bilan, qui précise que les transactions à mentionner en annexe, sont celles qui présentent une importance significative et qui n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché. De plus, sont exclues les transactions conclues entre une entité mère et sa filiale, ainsi que celles conclues entre deux filiales détenues en quasi-totalité par une même entité mère.

L'ensemble des transactions pratiquées par la FFB avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché et ne sont pas mentionnées dans cette annexe.

ENGAGEMENTS DONNES

Passif social

L'ensemble des engagements pris à l'égard des salariés, constitue une dette dont le paiement est différé pour une période plus ou moins longue.

Le montant de l'engagement s'élève à 2.599.429 € au 31/12/2014.

Aucune provision correspondante n'a été constituée, la FFB ayant souscrit un contrat d'assurance « Bati-Engagement » auprès de la SMABTP pour son personnel Etam et Cadre pour couvrir ces engagements.

Pour 2014, le coût de l'assurance comptabilisé en charge s'élève à : 348.636 €.

Prise en charge des éventuels déficits des opérations confiées à IT-FFB

- Convention du 20/07/2004 : Batimétiers
- Convention du 18/09/2008 : Cité Bâtisseurs
- Convention du 15/12/2011 : E-bat
- Convention du 20/12/2012 : 24 Heures du Bâtiment
- Convention du 26/02/2013 : Batimat

Prise en charge des éventuels déficits des opérations confiées à la SECOGEST

- Convention du 06/07/2009 : Coulisses du Bâtiment
- Convention du 06/07/2009 : Congrès de la FFB

Au titre de ces engagements de prise en charge des éventuels déficits des opérations confiées à IT-FFB et SECOGEST, la FFB a comptabilisé durant l'exercice, une charge de 1.173.373 euros.

COMPTES ANNUELS FFB AU 31 DECEMBRE 2014

Autres engagements

- Depuis 2009, la FFB finance un projet « solidarité pour le logement » en liaison avec sa filiale « SCI BIP » et des structures à vocation sociale « Foncière Habitat et humanisme et « Solidarité Nouvelles pour le Logement ».
Les engagements de la FFB portent sur le financement de deux tranches d'acquisitions immobilières de 4 millions chacune.
A fin 2014, il reste à verser 1.950.000 € au titre de la 1^{ère} tranche et pour la seconde, les opérations de recherche d'immeubles vont aboutir en 2015 à l'acquisition d'un ensemble immobilier sur la commune de L'Ile-Saint-Denis.
- Dans le cadre des travaux de réhabilitation des bâtiments du Domaine de Saint-Paul, la FFB a consenti une ligne de crédit de 18 millions d'euros, rémunérée sur la base du taux moyen EURIBOR 3 mois majoré de 50 pb.
Au 31 décembre 2014, la FFB a avancé la somme de 11.458.000 €.

ENGAGEMENTS RECUS

NEANT

CAUTIONS DELIVREES

Les montants des garanties et des cautions sont donnés en valeur d'origine, sachant qu'il n'y a pas eu d'incident de paiement de la part des bénéficiaires.

- Cautions simple à hauteur de 2.000.000 €, en capital plus intérêts, du montant restant dû sur un prêt en principal de 4.000.000 €, délivrée à la BTP Banque en faveur du CHEC jusqu'à remboursement intégral du concours fixe à l'échéance du 29/05/2035.
- Cautions simple à hauteur de 5.850.000 € en capital et de 1.755.000 € d'intérêts et commissions, du montant restant dû sur un prêt en principal de 39.000.000 €, délivrée à un pool bancaire constitué de 3 banques en faveur de l'ESTP jusqu'à remboursement intégral du concours fixé au 31 mai 2035.
- Cautions solidaire à hauteur de 482.998 €, donnée au Domaine de St Paul en garantie d'une opération de location d'un système de vidéo surveillance contractée auprès de la BNP Paribas Lease Group. Fin de contrat : 1^{er} mai 2016.

ENGAGEMENT DE CREDIT-BAIL MOBILIER

Lots de matériels en location au 31/12/2014, sous contrats BNP Paribas Lease Group.

Échéance des contrats	Loyers restant dus à 1 an au +	Loyers restant dus à + 1 an	TOTAL
1er septembre 2015	27 704,80		27 704,80
1 ^{er} mars 2016	43 961,04	10 990,26	54 951,30
	71 665,84	10 990,26	82 656,10

Note 6

LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

RESSOURCES BRUTES

Cotisations

Le fait générateur de la reconnaissance des produits issus des cotisations est l'encaissement des sommes collectées auprès des Adhérents par le réseau des Caisses de Congés Payés et reversées par l'Union des Caisses de France (UCF ex CNS) à la FFB. Les cotisations comptabilisées sur l'exercice 2014 correspondent aux cotisations encaissées par le réseau des Caisses de Congés Payés pour le compte de la FFB, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2014, puis reversées à l'UCF qui les reverse dans le même mois à la FFB.

Les autres cotisations correspondent aux versements volontaires par les entreprises ne relevant pas du régime des Caisses de Congés Payés ou par des Syndicats Nationaux adhérents à la FFB.

Cotisations reçues exercice 2014 – UCF	60 913 607
Reversements de cotisations exercice 2014	- 3 311 816
Autres cotisations	446 841
	58 048 632

Subventions reçues NEANT

Autres produits

Revenus immobiliers

Il s'agit de revenus locatifs bruts provenant des biens immobiliers détenus en direct par la FFB.

Loyers	1 542 983
Provisions pour charges	550 940
Remboursements divers	503 226
	2 597 149

Divers

Indemnités perçues au titre de la gouvernance d'organismes paritaires	915 499
Autres produits	243 936
	1 159 435
Total des autres produits	3 756 584

COMPTES ANNUELS FFB AU 31 DECEMBRE 2014

RESULTAT FINANCIER

Il s'élève à 4.760.788 € au 31 décembre 2014.

Revenus sur créances	83 554
Produits de participations	1 573 133
Autres intérêts et produits assimilés	2 072 941
Produits sur cession de VMP	937 475
Reprise sur provision pour dépréciation VMP et immobilisations financières	3 832 611
Produits	8 499 714
VNC des éléments d'actif cédés	3 269 886
Provision pour dépréciation immobilisations financières	65 006
Autres charges sur cession de VMP	404 033
Charges	3 738 926
	4 760 788

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Il s'élève à 781 577 € au 31 décembre 2014

Produits de cessions d'actif	400 046
Autres produits exceptionnels ou s/exercices antérieurs	549 066
Produits	949 112
Charges de cessions d'actif	0
Autres charges exceptionnelles ou s/exercices antérieurs	167 535
Charges	167 535
	781 577

Note 7

LES AUTRES INFORMATIONS

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Le Comité Financier de la FFB, en date du 12 juin 2008, a donné son aval au principe d'accorder, au Président, une rémunération égale à l'avantage en nature que constitue la mise à disposition pour raisons professionnelles, d'un appartement propriété de la Fédération, à compter du 1^{er} octobre 2008.

L'avantage en nature annuel correspondant, s'élève à la somme de 22.158 € du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2014.

Suite au changement de présidence, le Comité Financier de la FFB, en date du 12 juin 2014, a donné son aval au principe d'accorder, au Président, une rémunération égale à l'avantage en nature que constitue la mise à disposition pour raisons professionnelles, d'un appartement propriété de la Fédération, à compter du 1^{er} juillet 2014.

L'avantage en nature annuel correspondant, s'élève à la somme de 24.300€ du 1^{er} juillet 2014 au 31 décembre 2014.

EFFECTIF MOYEN

	2013	2014	Ecart
ETAM	62	57	-5
CADRES	93	97	+4
	155	154	-1

EVENEMENTS POST-CLOTURE

NEANT

Apports, dons, contributions en nature

Locaux situés au 7/9 ou 6/14 rue La Pérouse – 75116 PARIS et mis à disposition gracieuse des Unions suivantes :

- EGF-BTP
- GMPV
- SFMR
- SRBTP
- UCI-FFB
- UECF
- UMB
- UMGO
- UMPI
- UNCP
- UNECB
- UNEEF
- UNESI
- UPMF

Contributions publiques de financement

NEANT

Contributions affectées aux actions de solidarité

La FFB contribue au financement de la « Fondation FFB » à hauteur de 200.000 €/an. Cette fondation accompagne les plus démunis selon trois axes : la dimension sociale de l'insertion, l'accès au logement et la mobilité.

La FFB verse chaque année à d'anciens adhérents, ayant exercé leur activité avant 1949, une allocation fédérale au titre de la solidarité du bâtiment. En 2014, la charge s'est élevée à 4.806 €.

Ressources perçues en contrepartie de la reconnaissance de la fonction de représentation de l'Organisation Syndicale

Les indemnités perçues au titre de la participation à la gouvernance d'organismes paritaires, se sont élevées à 915.499 € en 2014.

Les organismes paritaires, par définition, ne sont pas contrôlés par une seule organisation, et dès lors, n'ont pas à faire l'objet d'une consolidation.

La FFB participe à l'administration des Organismes paritaires suivants :

CCCA-BTP	19 rue du Père Corentin 75680 Paris cedex 14	Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du BTP
CONSTRUCTYS	8 rue du Regard 75280 Paris cedex 6	Fonds de formation des salariés des artisans du Bâtiment
PRO-BTP	7 rue du Regard 75006 Paris	Groupe de protection sociale du BTP
PROBTP FINANCE	7 rue du Regard 75006 Paris	Gestion de l'Épargne salariale du BTP
REGARD BTP	7 rue du Regard 75006 Paris	Teneur des comptes. Conservateur de parts de la gestion de l'épargne salariale
OPPBTP	25 avenue du Général Leclerc 92660 Boulogne Billancourt	Office public de prévention du BTP

COMPTES ANNUELS FFB AU 31 DECEMBRE 2014

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les décrets du 28 décembre 2009, publiés au Journal Officiel du 30 décembre 2009, valident les avis du Conseil National de la Comptabilité du 3 septembre 2009 portant sur les comptes consolidés.

Au titre de l'exercice 2014, la SAS E-BTP, société commerciale créée en décembre 2013, a intégré le périmètre de consolidation via IT FFB détenu à 100%.

Le périmètre de consolidation du Groupe FFB est composé de la FFB et des personnes morales suivantes :

Sociétés commerciales	Capital social (en €)	Pourcentage de détention	Méthode de consolidation
SA Domaine de St Paul	12 213 200	99,99%	Intégration globale
SAS S.F.P.I.	186 750	99,79%	Intégration globale
SAS 9 rue La Pérouse	38 113	99,95%	Intégration globale
SAS Fédéba-Kléber	38 126	99,98%	Intégration globale
SAS SECOGEST	700 000	99,99%	Intégration globale
SARL SEBTP	15 245	99,75%	Intégration globale
SGE Dumont d'Urville *	4 970 272	94,09%	Intégration globale
SAS E-BTP	30 000	20,00%	Mise en équivalence

Sociétés Civiles Immobilières	Capital social (en €)	Pourcentage de détention	Méthode de consolidation
Dijon Bâtiment	1 524	100%	Intégration globale
Kléber Dormoy	15 250	100%	Intégration globale
Kléber Valéry	3 049	100%	Intégration globale
Lorient Bâtiment	1 525	100%	Intégration globale
Nantes St Herblain	1 524	100%	Intégration globale
Saint Maximin	3 023 674	100%	Intégration globale
Bâtiment Insertion Professionnelle	10 000	100%	Intégration globale
48 rue La Pérouse	100 000	40%	Mise en équivalence
SAM BTP	80 000 000	37,5%	Mise en équivalence

Associations	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
IT-FFB	100%	Intégration globale
IFB	100%	Intégration globale
CNEES	100 %	Intégration globale

* En liquidation